

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 4608

présenté par

Mme Delpirou, Mme Clapot, M. Renson, M. Maire, M. Testé et Mme Vanceunebrock

ARTICLE 62

À l'alinéa 1, substituer aux mots :

« envisagé de mettre »,

le mot :

« mis ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à s'assurer que la loi prévoit bien la mise en place d'une redevance sur les engrais azotés minéraux au cas où les objectifs fixés à l'article 63 ne seraient pas atteints.

La rédaction initiale n'apparaît pas assez claire sur ce point.